

ACCIMMO PIERRE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER
À CAPITAL VARIABLE

Communication à caractère promotionnel



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



AVERTISSEMENT

Avant d'investir dans une Société Civile de Placement Immobilier (SCPI), vous devez tenir compte des éléments et risques suivants :

- L'investissement dans une SCPI est un placement à long terme dont les performances sont liées à l'évolution du marché immobilier, par nature cyclique, et qui doit être adapté à votre objectif patrimonial dans une optique de diversification ;
- La durée de détention recommandée dans la SCPI Accimmo Pierre est de 10 ans au minimum;
- Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans la SCPI dépend de votre patrimoine personnel, de votre horizon d'investissement et de votre souhait de prendre les risques spécifiques à un investissement dans l'immobilier, notamment le risque de faible liquidité de ce type d'investissement ;
- Le capital investi n'est pas garanti ;
- L'investissement dans les parts de la SCPI Accimmo Pierre présente un risque de perte en capital ;
- La rentabilité d'un investissement dans la SCPI Accimmo Pierre dépend des dividendes potentiels qui vous seront versés et de l'évolution de la valeur de la part :
 - * *le versement des dividendes potentiels n'est pas garanti et peut évoluer de manière aléatoire, à la hausse comme à la baisse, en fonction notamment des conditions de location des immeubles, du niveau de loyer et du taux de vacance ;*
 - * *le délai de retrait (vente) des parts dépend de l'existence de nouvelles souscriptions ;*
 - * *la SCPI Accimmo Pierre ne garantit ni le rachat de vos parts ni la vente ni le prix de vente.*
- La SCPI peut avoir recours à l'endettement dans la limite de l'autorisation donnée par l'assemblée générale; en cas de recours à l'endettement le risque de perte de votre capital serait accru ;
- En cas de souscription de vos parts par recours à l'endettement et en cas de retrait, le produit de la cession de vos parts pourrait être insuffisant pour rembourser votre endettement ;
- En outre, en cas de défaillance au remboursement du prêt consenti, les parts de la SCPI pourraient devoir être vendues, pouvant entraîner une perte de capital.
- Votre responsabilité à l'égard des tiers est limitée au montant de votre part dans le capital de la société.



230 MILLIONS D'€ D'INVESTISSEMENTS EN 2015 DONT...



PORTES DE FRANCE - SAINT-DENIS*

(quote-part Accimmo Pierre : 80%) deux immeubles de bureaux certifiés haute qualité environnementale d'une surface de 21 140 m² dans une zone tertiaire établie.



L'ASTREE - MONTROUGE*

4 500 m² de bureaux certifiés haute qualité environnementale, à proximité immédiate de Paris, loué dans le cadre d'un bail de 9 ans ferme.



PARK PLAZA - VILLENEUVE D'ASCQ*

6 000 m² de bureaux au sein du parc scientifique de la Haute Borne, proche de Lille.



ENTREPÔT - SAINT LAURENT DE MURE*

d'une surface de 13 500 m².

**Exemples d'investissements réalisés qui ne préjugent pas des investissements futurs de la SCPI.*

VOTRE SCPI ACCIMMO PIERRE

AU 31 DÉCEMBRE 2015

- UNE SCPI D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE GÉRÉE PAR BNP PARIBAS REIM FRANCE
- DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS **DEPUIS 20 ANS**
- **+ 28 000 ASSOCIÉS**
- UN PATRIMOINE DE PLUS D'1 MILLIARD D'€ D'ACTIFS

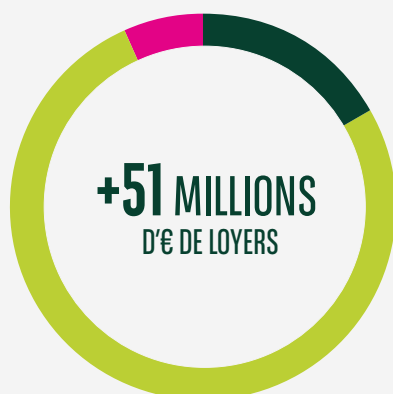
RÉPARTITION DU PATRIMOINE EN % DE LA VALEUR VÉNALE

REPARTITION PAR TYPE D'ACTIF



- Bureaux 86,16%
- Commerces 6,95%
- Entrepôts et Logistique 6,47%
- Locaux d'activités 0,42%

REPARTITION DU RISQUE LOCATIF



- 5 principaux locataires 16,9%
- Autres locataires 77,5%
- Loyers estimés des surfaces vacantes 5,6%

INVESTISSEZ DANS UN PLACEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS D'AUJOURD'HUI

ACCIMMO PIERRE : L'ALTERNATIVE IMMOBILIÈRE AUX MARCHÉS FINANCIERS

Les marchés immobiliers fonctionnent selon des fondamentaux différents de ceux des marchés financiers, notamment en termes de cycle de marché.

Investir dans la SCPI Accimmo Pierre vous permet de diversifier votre épargne dans le cadre d'un placement long terme.

Remarque : L'investissement dans la SCPI présente un risque de perte en capital.



ACCIMMO PIERRE : DES IMMEUBLES SÉLECTIONNÉS DANS UNE PERSPECTIVE DE LONG TERME

Votre SCPI détient un patrimoine de plus d'un milliard d'euros constitué principalement de bureaux.*

59 IMMEUBLES

Un patrimoine immobilier en évolution permanente, pour répondre aux besoins des locataires

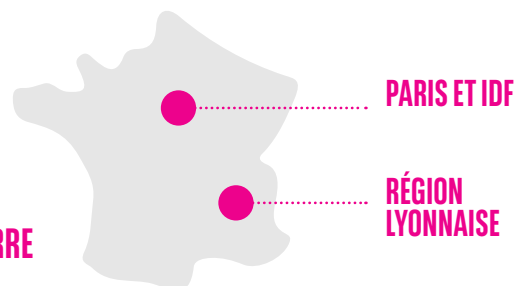
75% du patrimoine construit après 2000

Nos locataires bénéficient de bâtiments fonctionnels qui répondent aux enjeux environnementaux.*

Des localisations sélectionnées avec attention afin d'assurer la pérennité du patrimoine

Le patrimoine d'Accimmo Pierre est situé en France, principalement dans les 2 pôles majeurs d'activités économiques français : en Ile-de-France et dans l'agglomération lyonnaise.*

80% du patrimoine d'ACCIMMO PIERRE



*Attention : Les décisions d'investissement de la société de gestion ne sont contraintes que par les éléments mentionnés dans la politique d'investissement détaillée dans la note d'information. A ce titre, le patrimoine actuellement détenu par la SCPI résulte des choix de gestion de BNP Paribas REIM France et est susceptible d'évoluer dans le temps. Il ne préjuge en rien des investissements futurs.

ACCIMMO PIERRE

DES DIVIDENDES VERSÉS DEPUIS 20 ANS**

Les dividendes versés par la SCPI sont principalement issus des revenus locatifs des immeubles détenus.

Plus de 200 locataires ont choisi les immeubles d'Accimmo Pierre pour accueillir et développer leurs activités. Ils opèrent dans des secteurs économiques variés ouverts à l'international (transport, distribution, industrie, tertiaire...), permettant de diversifier les sources de revenus et donc de réduire le risque locatif.



1/4 DES GROUPES DU CAC 40 EST LOCATAIRE D'ACCIMMO PIERRE

**Attention : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le montant de la distribution n'est pas garanti et dépend notamment de la location des immeubles. En outre, la politique d'investissement n'impose aucune restriction sur la variété des secteurs d'activité et du profil des locataires. Enfin, les versements sont soumis à l'accord de l'assemblée générale.

LE FINANCEMENT À CRÉDIT DE VOTRE INVESTISSEMENT

Comme tout investissement immobilier, il est possible de financer la souscription de vos parts à crédit. Votre conseiller est à votre disposition pour vous proposer une solution adaptée à votre situation et à vos objectifs.

Selon les dispositions fiscales en vigueur, vous pourrez déduire les intérêts d'emprunt de vos revenus fonciers.

AVERTISSEMENT : Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Si le rendement des parts n'est pas suffisant pour rembourser le crédit ou en cas de baisse du prix lors de la vente des parts, vous devrez payer la différence.

Offre réservée aux particuliers majeurs capables et soumise à condition. Sous réserve d'acceptation par BNP Paribas.



BESOIN D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.REIM.BNPPARIBAS.FR
OU CONTACTEZ DIRECTEMENT VOTRE CONSEILLER

BNP PARIBAS REIM FRANCE C'EST...

Une société du Groupe
BNP Paribas

Données au 31 Décembre 2015

41ans 
d'expertise en Immobilier

 **27** fonds
sous gestion

3ème 
société de gestion
de SCPI en France

Plus de **3 000**
Locataires en France

 **132**
collaborateurs

 Plus de **700**
immeubles gérés

85 000 
investisseurs

 **9** milliards d'€
sous gestion

Les performances passées ne préjugent
pas des performances futures.

BNP PARIBAS REIM FRANCE

S'ENGAGE À ÊTRE UN ACTEUR IMMOBILIER RESPONSABLE...



...À travers sa charte BNP Paribas REIM France s'est engagé à poursuivre 15 objectifs liés à la responsabilité sociale et environnementale dont...

PERMETTRE L'ACCESSIBILITÉ DE PERSONNES HANDICAPÉES

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

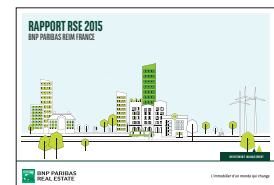
FAVORISER L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

MAÎTRISER LA POLLUTION DES SOLS

APPLIQUER LE PRINCIPE ZÉRO AMIANTE

Pour constater les résultats obtenus, téléchargez notre rapport RSE annuel directement sur www.reim.bnpparibas.fr / Rubrique BNP Paribas REIM France / Politique RSE

Attention : La politique d'investissement de la SCPI ne prévoit pas d'engagement spécifique en matière d'immobilier responsable



Pour toute interrogation ou mécontentement, le client peut saisir son conseiller ou le Directeur de son Agence au cours d'un entretien à l'agence, par téléphone ou par courrier. Si aucune solution n'a pu être trouvée, le client peut contacter le Responsable Relations Clients dont dépend son agence. Ses coordonnées sont disponibles en agence, sur www.bnpparibas.net et/ou peuvent être obtenues auprès du Centre de Relation Client.

Lorsque les recours internes sont épuisés, le client peut saisir le médiateur de la Banque à l'adresse suivante : Médiateur auprès de BNP Paribas, Clientèle des Particuliers, ACI CIHRCC1, 75450 PARIS CEDEX 09.

En cas de souscription dans le cadre d'un compte d'instruments financiers : Le client peut saisir le médiateur de l'AMF par écrit à l'adresse suivante : AMF, Service de la Médiation, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ou directement sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). Les litiges déjà soumis par le client au médiateur de l'AMF ne pourront pas être examinés par le médiateur auprès de BNP Paribas.

BNP Paribas REIM France est une société de gestion affiliée à la RICS. La note d'information de la SCPI Accimmo Pierre a reçu le visa SCPI n° 09-01 en date du 17 février 2009 délivré par l'AMF. Elle a été actualisée en juillet 2014.

La Note d'information est remise à tout souscripteur préalablement à sa souscription, avec le dossier de souscription, le rapport annuel, les statuts et le dernier bulletin trimestriel disponible. Elle est également disponible gratuitement auprès de la société de gestion et sur le site internet www.reim.bnpparibas.fr.

La Notice prévue à l'article 422-196 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 5 avril 2013.

Le droit de rétractation prévu par l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier relatif au démarchage et par l'article L. 121-20-12 du Code de la consommation relatif à la fourniture à distance de services financiers ne s'applique pas aux souscriptions de parts de SCPI.

BNP Paribas REIM FRANCE

SA au capital de 4 309 200 euros

Siège social : 167, quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy les Moulineaux Cedex Immatriculée sous le N° 300 794 278 RCS Nanterre
BNP Paribas REIM France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Agrément GP-07000031 du 1er juillet 2007)

BNP Paribas SA au capital de 2 492 925 268 euros Siège social : 16 boulevard des Italiens 75009 Paris Immatriculée sous le N° 662 042 449 RCS Paris Identifiant CE FR 76662042449 – ORIAS n°07 022 735
Document non contractuel Réf. AP BDDF 2016 C – 2016



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change